

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et sera webdiffusée, le 1^{er} février 2023 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au règlement n^o 518 (2021) relatif à la démolition de bâtiments, sur la demande d'autorisation de démolition ayant trait au bâtiment suivant :

1. Dossier 2022-085 – Lot 2 600 382 – 1618, rue des Roses.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la greffière, par courrier à l'adresse suivante :

Me Ève Poulin, greffière
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à cette demande à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec

Donné à Carignan, ce 16 janvier 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 16 janvier 2023 et que le présent avis a été affiché sur le bâtiment mentionné ci-dessous le 16 janvier 2023 ainsi qu'à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 16 janvier 2023.

1. Dossier 2022-085 – Lot 2 600 382 – 1618, rue des Roses (propriétaire : Stéphane Ménard).

Donné à Carignan, ce 16 janvier 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière